Image not found or type unknown

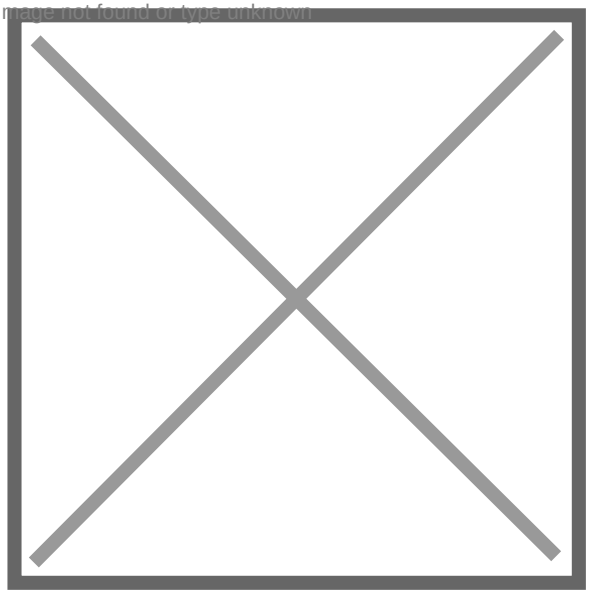

Un tuteur peut-il gérer un droit de visite ?

Par **coyado**, le **07/05/2013** à **08:55**

bonjour
Je suis très contrariée car je pensais que ma mère malade Alzheimer mise sous tutelle dernièrement aurait eu la possibilité d'avoir des contacts avec sa famille
En effet depuis 10 mois ma soeur a pris notre mère chez elle et empêche tout contact téléphonique ou visite
La tutrice me répond que cela ne la regarde pas alors que quand elle était seulement mandataire elle m'avait dit qu'elle organiserait des visites au domicile de ma mère
Que me conseillez-vous ?
Merci pour vos réponses

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés